

## VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# QUELQU'UN A LA SOIRÉE D'HIER SE SENTAIT MAL APRÈS AVOIR FUMÉ DU CANNABIS

---

Par Profil supprimé Postée le 01/12/2013 15:18

Bonjour !

Je suis personnellement totalement contre les drogues.

J'ai voulu appeler des secours mais je ne l'ai pas fait par peur de mettre en danger mes amis devant la loi. Cette personne a fini par se sentir mieux, mais elle aurait aussi pu aller très mal par la suite, j'en suis conscient.

Alors je voudrais savoir quoi faire la prochaine fois qu'une telle situation se produit. Est ce que l'on risque quelque chose devant la loi si on contacte des secours ? Qui appeler ?

Merci d'avance.

---

### Mise en ligne le 05/12/2013

Bonjour,

Il n'y a absolument aucune crainte à avoir. Il ne faut pas confondre l'intervention des secours avec celle des forces de l'ordre. Si un(e) de vos ami(e)s devait se sentir mal à cause d'une consommation (alcool, cannabis, drogues de synthèse ou autres), vous ne devez jamais hésiter à appeler les secours (d'autant plus si la personne est inconsciente ou réagit peu aux sollicitations extérieures). Dans ce cas vous pouvez appeler les pompiers ou le 15 (SAMU). Lorsque vous appelez le SAMU, le médecin évalue toujours la situation au téléphone et peut vous donner des conseils ou vous rassurer en attendant l'arrivée des secours s'il estime que la situation le nécessite.

Cordialement

---